

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

Résultats de la recherche "C17.29" sur la base de données ARIA - État au 01/05/2019

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "C17.29":

- Code NAF : c17-29
- Matières dangereuses relachées : de 0 à 6
- Conséquences humaines et sociales : de 0 à 6
- Conséquences environnementales : de 0 à 6
- Conséquences économiques : de 0 à 6

Accident

Pollution aquatique provenant d'une papeterie.

N°46246 - 10/02/2015 - FRANCE - 24 - NANTHIAT

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/46246/>



Dans une papeterie, un rejet de 2 m³ d'effluents pollue vers 14h30 un canal de dérivation de l'ISLE sur 100 m. Le polluant provenant de la station d'épuration du site est constitué de sauces de couchage (extrait sec initial de 35 %) ainsi que d'eaux de lavage. Les matières sèches contiennent du carbonate de calcium, des pigments fluorescents, du latex et des additifs.

L'exploitant arrête le traitement des eaux au niveau de la station et obture le bief afin de limiter la pollution. A 18 h, commence le pompage du surnageant dans le canal (latex) par une société spécialisée. Les secours pompent et envoient en filière spécialisée 54 m³.

Le lendemain, le niveau du canal monte car le barrage guillotine en amont est fuyard. Un résidu de surnageant est par ailleurs observé dans le cours d'eau. Une société spécialisée intervient à nouveau et pompe 9 m³ supplémentaire.

L'exploitant mène une analyse des causes de l'événement. Il identifie en particulier un problème de refoulement des eaux lors d'une opération de transfert entre une cuve de stockage et un décanteur de la station d'épuration. Une canalisation utilisée se serait bouchée (erreur de dosage des produits de traitement une semaine avant) ou aurait vibré (travaux sur le site). Le polluant a coulé au niveau d'un raccord Métal/PVC de la tuyauterie et s'est écoulé sur le sol puis dans le canal de dérivation.

A titre de mesures correctives, l'industriel entame une réflexion sur le traitement des eaux de la station d'épuration (étude des flux et des circuits, révisions de ses procédures).

Accident

Incendie dans une imprimerie

N°50394 - 18/09/2017 - FRANCE - 88 - VITTEL

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/50394/>



Vers 14 h, un feu se déclare sur une machine industrielle dans une imprimerie. Les 15 employés présents évacuent les locaux. Les pompiers éteignent l'incendie vers 16h45. Ils refroidissent 12 citernes inflammables de 10 000 l d'acétate. Cependant les flammes perforent une citerne de vernis. De l'acrylique, contenant du styrène, déborde dans le bac de rétention. Un écoulement de 100 l de produit rejoint une chambre en béton et se mélange aux eaux d'extinction. Une entreprise spécialisée se charge de la dépollution. Pour une durée indéterminée, les 2/3 du personnel sont en chômage technique.

Accident

Vaste incendie industriel

N°49385 - 12/03/2017 - FRANCE - 988 - NOUMEA

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49385/>

Un feu se déclare dans une papeterie. Une centaine de pompiers intervient pendant près de 40 h pour venir à bout du sinistre. Les pompiers rencontrent des difficultés d'intervention face au développement rapide du sinistre et aux difficultés d'approvisionnement en eau. La présence de bouteilles d'acétylène complique également l'intervention. Un périmètre de sécurité est mis en place en raison du risque d'explosion. Le carrefour est coupé à la circulation. L'incendie se propage à l'entreprise voisine. Le sinistre détruit 5 200 m² de bâtiments et 60 personnes sont menacées de chômage technique.

D'après la presse, l'incendie serait dû à un acte de malveillance. Un feu de palette serait à l'origine du sinistre. Une semaine après l'incendie, trois mineurs sont placés en garde à vue.

Accident

Feu d'une usine d'emballage en carton

N°37840 - 13/05/2009 - FRANCE - 68 - ENSISHEIM

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/37840/>

Dans une imprimerie soumise à autorisation, un feu se déclare vers 4 h dans un atelier au niveau d'une armoire électrique d'une paraffineuse. L'incendie se propage au bain de travail contenant 150 kg de paraffine, puis à un stock tampon contenant 800 kg de paraffine. Un voisin donne l'alerte et les secours arrivent sur place à 5 h. Ils éteignent l'incendie au bout de 30 min en pulvérisant de l'eau. L'intervention des pompiers a été facilitée car ils disposaient des clés du site et ont pu de ce fait y pénétrer facilement.

Les outils de production sont en partie détruits ainsi qu'une partie d'un bâtiment. La majorité des armoires électriques de l'atelier est endommagée par la chaleur. Les systèmes de désenfumage n'ayant pas fonctionné, les fumées sont restées confinées dans l'atelier. Un court-circuit serait à l'origine de l'accident.

A la suite du sinistre, l'exploitant prévoit d'arrêter les activités d'enduction dans l'atelier incendié afin de limiter la probabilité d'apparition d'une source d'ignition et d'améliorer le système de désenfumage lors de la reconstruction de la toiture. Il prévoit également dans un autre atelier de mettre en oeuvre une nouvelle installation utilisant un système de chauffage par fluide caloporteur à la place de l'ancien électrique.

Accident

Inondation d'une fabrique de papiers.

N°35166 - 11/09/2008 - FRANCE - 76 - SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35166/>

La rupture d'une canalisation provoque l'inondation sur 5 cm de 3 000 m² d'une entreprise de fabrications d'étiquettes autocollantes imprimées. La production est arrêtée durant 24 h. Les pompiers et le service de distribution des eaux concerné sont alertés. L'intervention des secours s'achève vers 14 h. Aucune mesure de chômage technique n'est envisagée, les

15 employés de l'établissement étant mobilisés pour nettoyer et remettre en état les lieux.

Accident

Pollution des eaux

N°32097 - 06/07/2006 - FRANCE - 88 - CHATENOIS

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32097/>



Le RUAU est pollué par 150 l de latex (styrène-butadiène en émulsion à 50 %) ayant débordé d'une cuve de 29 m³ à la fin du dépotage d'un camion-citerne de 24 m³ dans une papeterie. Le cours d'eau présente une coloration blanc laiteux. Les opérateurs nettoient l'extérieur de la cuve et les équipements aspergés à l'aide de 500 l d'eau. Les 650 l de latex dilué à 12 % présents dans la rétention de la cuve sont pompés et stockés dans un conteneur sans toutefois que la cause de pollution ne soit identifiée. Vers 15 h alors que le pompage se termine, il est constaté une nouvelle coloration du cours d'eau ; 100 l d'effluents se sont échappés du fond de la rétention par un tuyau PVC et ont rejoint le réseau pluvial. Le VAIR, 100 m en aval, est à son tour pollué vers 17 h. Trois éléments principaux ont contribué à l'accident : la cuve a été trop remplie (elle contenait déjà 4 m³ de produit avant le dépotage) ; le tuyau d'arrivée n'atteignait pas le fond de la cuve, ce qui a facilité le moussage du produit ; le béton utilisé pour isoler le tuyau PVC du fond de la rétention ne s'est pas révélé étanche. A la suite de l'accident, l'exploitant revoit l'obturation du tuyau et cure le réseau pluvial. Le type de dépotage à l'origine du déversement n'avait été effectué qu'une seule fois avant l'accident, le latex étant auparavant utilisé prémélangé à une suspension de talc.

Accident

Feu de bâtiment industriel.

N°18773 - 20/09/2000 - FRANCE - 80 - CONTY

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18773/>

Un incendie se déclare dans le bâtiment d'une imprimerie (production de livres) de 2 000 m².

Accident

Feu d'imprimerie

N°35001 - 07/08/2008 - FRANCE - 13 - GEMENOS

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/35001/>

Dans une imprimerie, un feu de machine se déclare vers 13h30 sur une chaîne d'impression et un stock de papier. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 3 lances. Gênés par les fumées, les services de secours ont du mettre en œuvre un système de ventilation à pression positive.

Une partie des rotatives est brûlée, les bureaux sont également endommagés et la mise en chômage technique de 6 employés est à prévoir. Une défaillance électrique serait à l'origine du sinistre.

Accident

Déversement d'acide sulfurique.

N°16667 - 16/09/1999 - FRANCE - 16 - SAINT-SEVERIN

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16667/>



Dans une usine, sur l'une des 3 chaînes de fabrication de papier sulfurisé, le nettoyage périodique d'un bac contenant de l'acide sulfurique nécessite sa vidange. Une vanne mal fermée et un tuyau flexible mobile dirigé par erreur vers le réseau d'eaux pluviales causent le déversement de 400 l de cet acide dans le canal du MARCHAIS. Dès l'erreur constatée, l'opération est stoppée et 470 kg de carbonate de soude sont déversés pour neutraliser l'acide, moitié dans le réseau, moitié dans le milieu. Pour diluer la pollution, le débit du canal est augmenté par l'ouverture de retenues situées en amont. Aucune conséquence n'est observée sur la faune et la flore. L'installation en cause sera équipée d'une canalisation fixe ; elle était la seule des 3 à ne pas l'être pour des raisons de circulation de piétons et d'engins de manutention.

Accident

Rejet d'eau de javel.

N°16073 - 10/06/1999 - FRANCE - 29 - QUIMPERLE

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/16073/>



Dans une papeterie, durant 1h30 un envoi de Javel se produit dans le réseau des eaux blanches se déversant dans l'ISOLE. La fuite fait suite au décollement d'un manchon situé à l'aspiration de la pompe d'hypochlorite alimentée à partir d'un bac de 1 m³ à 34 g/l d'hypochlorite. La fuite est isolée et les eaux blanches en sortie de station sont recyclées vers le réseau des eaux brunes pour que le chlore en excès soit consommé par les matières oxydables contenues dans l'effluent. Le taux de chlore en sortie des ouvrages est surveillé et des contrôles sont effectués sur la rivière. Aucun dommage ne sera noté sur la faune aquatique. Ce type d'incident s'étant déjà produit, l'exploitant demande à un organisme indépendant de réaliser un audit complet des installations de distribution de produits dangereux.

Accident

Incendie dans une entreprise de conditionnement de carton.

N°12262 - 24/07/1996 - FRANCE - 27 - PACY-SUR-EURE

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12262/>



Un feu se déclare dans une entreprise de conditionnement de carton et de plastique. L'incendie se propage à tous les locaux hormis les bureaux et les locaux techniques annexes. Des fumées très denses se dirigent vers la route, la circulation est interdite et on procède au confinement d'un hôtel situé à 900 m. Les pompiers, alertés à 12h51, ne disposant que d'une faible ressource en eau pour intervenir, font appel à une dizaine de centres de secours dont certains situés sur un département voisin (30 véhicules). Le feu est éteint vers 18 h, et une surveillance est assurée jusqu'au lendemain 16 h. 4 pompiers et un employé sont légèrement blessés ou intoxiqués. Une soixantaine de personnes est au chômage technique. L'accident aurait pour origine une imprudence d'un ouvrier brûlant des palettes et des cartons près des stockages extérieurs. Le vent accentuant la

propagation et la sécheresse ont déjoué les plans de pompiers.

Accident

Feu d'une usine d'emballages en papier recyclé.

N°43362 - 31/01/2013 - FRANCE - 56 - ALLAIRE

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/43362/>



Un feu se déclare vers 3 h dans une cellule de stockage de 500 m² d'une usine fabriquant des emballages en papier recyclé de 4 000 m² soumise à autorisation (rubrique 1530). Les 12 salariés tentent d'éteindre l'incendie puis alertent les secours et évacuent l'usine. Une centaine de pompiers venus de 3 départements protège la zone de production et les bureaux ainsi qu'une bâche de 600 l d'huile hydraulique. Dans la journée, les secours évacuent les 2 500 palettes de cellulose à l'extérieur du bâtiment et les arrosent. Ils réalisent des trouées dans le bardage et arrosent les murs qui ne sont pas totalement coupe-feu. Bien que le site soit sur rétention, les eaux d'extinction ne sont pas contenues sur le site et s'écoulent pour partie dans un ruisseau. Des analyses sont réalisées. Les pompiers maîtrisent l'incendie vers 21h40 et déblaient les lieux, en rencontrant des problèmes en raison du risque d'effondrement. Ils terminent l'extinction le 02/02 vers 10h30. La zone de production est quasi intacte et l'activité reprend dans le week-end ; 25 % de la zone de stockage est détruite.

Le feu serait parti d'une palette de cellulose. La fabrication d'emballages en carton pour le stockage des oeufs peut générer des points chauds dans le produit. Une fois palettisés, des départs de feu peuvent ainsi s'initier. Le foyer est difficile à éteindre car il se situe entre le carton et le plastique.

Accident

Incendie dans une papeterie.

N°29049 - 02/02/2005 - FRANCE - 70 - FONTAINE-LES-LUXEUIL

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/29049/>

Dans une papeterie de 7 000 m², un incendie embrase vers minuit un entrepôt de 1 450 m² abritant des balles de papiers et des balles de polyéthylène. Une partie du bâtiment s'effondre. Une cinquantaine de pompiers met en oeuvre 10 lances à débit variable (dont 3 sur échelles pivotantes), 2 grosses lances et 1 lance sur trépied. Le dispositif est alimenté par 2 fourgons pompe-tonne et 2 moto-pompe remorquables mis en aspiration dans le canal passant à 20 m du bâtiment. Les secours maîtrisent le sinistre à 3 h mais craignent une pollution par les eaux d'extinction de l'incendie. Une grande partie des 80 employés est en chômage technique.

Accident

Incendie dans une papeterie.

N°13838 - 08/07/1998 - FRANCE - 59 - BOUSBECQUE

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13838/>



Un feu se déclare dans un stock temporaire de carton et paille jouxtant un bâtiment

industriel. Des flammèches poussées par le vent initient un 2e incendie 50 m plus loin dans le stock de matières premières d'une papeterie recyclant des vieux papiers. Le service de sécurité interne puis les pompiers limitent les dommages en isolant rapidement le stock enflammé. La propagation rapide du feu est liée à la nature des stocks constitués de balles de papiers compactées pouvant facilement libérer des parties de leur matière (paille), tout en étant insuffisamment compactées pour ne pas contenir de l'air. Trente pompiers interviennent durant 20 h. Un quart du stock est détruit (1 200 t de papier / 500 KF). Les eaux d'extinction sont traitées en interne.

Accident

Feu d'entrepôt

N°5930 - 07/10/1994 - FRANCE - 85 - L'ILE-D'ELLE

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5930/>

Un incendie se déclare vers 6h15 dans un entrepôt en charpente et bardage métallique rempli à 100 % de cartonnage et de plateaux en fibres moulées destinés au conditionnement de fruits et d'oeufs, emballés à chaud dans un film plastique. Poussées par un fort vent, les flammes se propagent rapidement à 2 autres entrepôts malgré les efforts de 70 pompiers. Quinze véhicules sont mobilisés. Des travaux routiers à proximité ayant mis le réseau d'extinction d'incendie hors service, l'eau est puisée dans un canal proche. Le feu est maîtrisé en 4 heures. Les entrepôts sont détruits mais les ateliers de production et les bureaux sont préservés.

Accident

Feu dans une cartonnerie

N°38209 - 18/05/2010 - FRANCE - 33 - ABZAC

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/38209/>

Dans une cartonnerie soumise à déclaration, un feu se déclare vers 5h30 dans un bâtiment servant au stockage de matières premières. Le bâtiment, dont une partie s'est effondrée, est mitoyen des outils de production. Les employés alertent rapidement les sapeurs-pompiers. 8 lances, dont une sur échelle, sont déployées. Le feu est maîtrisé et les outils de production sont sauvés mais pas les 2 000 m² de stockage et les produits qu'ils contenaient. Le chômage technique concerne 10 personnes pour une durée d'une semaine et 30 personnes pour une durée de 2 semaines. Une enquête de gendarmerie est effectuée. Selon la presse, il semblerait que le sinistre ait été causé par l'éclatement d'une lampe halogène.

Accident

Odeurs suspectes.

N°26610 - 26/02/2004 - FRANCE - 38 - CHAMP-SUR-DRAC

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26610/>

Les pompiers interviennent dans une usine de fabrication de matériaux auto-adhésifs à la suite de fortes odeurs de gaz. Les 250 employés sont évacués préventivement. La distribution de gaz est coupée le temps d'une reconnaissance par les services du gaz.

Accident

Feu de chaufferie

N°6089 - 06/12/1994 - FRANCE - 38 - CHAMP-SUR-DRAC

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/6089/>

Un incendie se déclare dans la chaufferie d'une entreprise. Il est maîtrisé par le personnel. La production est interrompue jusqu'à la remise en état des installations.

Accident

Feu de papeterie

N°36537 - 11/07/2009 - FRANCE - 70 - FONTAINE-LES-LUXEUIL

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36537/>

Un feu se déclare vers 21h30 dans une papeterie de 800 m² contenant de nombreuses machines ainsi qu'un stock de papiers et plastiques. Les pompiers éteignent l'incendie en 2 h avec 7 lances à débit variable. Plus de 600 m² de bâtiment sont détruits et de nombreuses machines sont endommagées. Une enquête est effectuée pour déterminer l'origine du sinistre.

Accident

Incendie dans une usine de fabrication d'étiquettes adhésives.

N°34542 - 03/05/2008 - FRANCE - 21 - FONTAINE-LES-DIJON

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34542/>

Un feu se déclare à 9h45 dans une fabrique d'étiquettes adhésives de 700 m². L'incendie menace de se propager à des produits chimiques ; 17 pompiers éteignent le feu avec 2 lances vers 11h20. Aucun blessé n'est à déplorer mais des employés sont en chômage technique.

Accident

Pollution aquatique.

N°3201 - 05/04/1991 - FRANCE - 16 - NC

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/3201/>



A la suite d'une fuite entre une grosse citerne et une autre de plus petites dimensions, branchée en satellite, 2 000 l de gazole s'échappent dans le caniveau et se déversent directement dans le ruisseau le plus proche, le NE. Les pompiers pompent le carburant pendant 3 h.

Accident

Incendie sur une encolleuse dans une usine de fabrication de matériaux auto-adhésifs.

N°32261 - 14/09/2006 - FRANCE - 38 - CHAMP-SUR-DRAC

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/32261/>



Un feu se déclare sur une encolleuse dans une usine de fabrication de matériaux auto-adhésifs. Les employés éteignent l'incendie avant l'arrivée des pompiers. Plusieurs employés souffrant de douleurs abdominales, nausées et vomissements (intoxication par les fumées ?) sont hospitalisés pour examens.

Accident

Pollution des eaux.

N°31349 - 12/01/2006 - FRANCE - 77 - VAIRES-SUR-MARNE

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/31349/>



Le ru de CHANTEREINE et la MARNE sont accidentellement pollués par de l'encre à la suite du dysfonctionnement d'une vanne dans une imprimerie. L'administration constate les faits.

Accident

Incendie dans un dépôt de papier dans la fabrique de mouchoirs en papier

N°9791 - 20/08/1996 - FRANCE - 54 - VILLEY-SAINT-ETIENNE

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9791/>

Un incendie se déclare dans une usine produisant des mouchoirs en papier. Le feu est maîtrisé par les pompiers de l'établissement. Aucun impact sur l'environnement n'est observé.

Accident

Incendie dans un stock de 400 tonnes de vieux papiers

N°1327 - 27/12/1989 - FRANCE - 87 - SAILLAT-SUR-VIENNE

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/1327/>

Un incendie se déclare dans un stock de 400 t de vieux papiers. Aucune conséquence n'est constatée sur l'environnement.

Accident

Incendie dans un hall de stockage de cartons.

N°334 - 19/05/1988 - FRANCE - 21 - LONGVIC

C17.29 - Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/334/>

Un incendie se déclare dans un hall de stockage de cartons ; 8 000 m² sont détruits.
